



PRÉFET DE LA GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Coronavirus Covid-19: Point de situation au 17 mars 2020 en Guadeloupe

- **Ce mardi 17 mars, la Guadeloupe totalise 27 cas confirmés de COVID-19.**
- **3 patients sont hospitalisés au CHU : l'un au service de maladies infectieuses et tropicales du CHU et 2 patients en réanimation.**

L'enquête conduite par l'ARS et Santé publique France se poursuit pour identifier les parcours des personnes confirmées COVID-19. Les personnes contacts sont appelées au téléphone par l'équipe dédiée de l'ARS pour les informer, leur indiquer la conduite à tenir (maintien en isolement + surveillance de leur état de santé), et leur préciser les modalités de prise en charge en cas d'apparition de symptômes.

Le seuil épidémique de 10 cas confirmés/100 000 habitants pourrait être atteint dans les prochains jours. Ce seuil évalué à une quarantaine de cas pour notre région va modifier la stratégie de dépistage et de prise en charge des personnes.

Un comité de suivi en présence du préfet, de la directrice générale de l'ARS et du recteur se tiendra ce jour à 15h30, en petit comité complété par un système de visio interactive, afin de faire le point sur la mise en œuvre de la gestion de la crise en phase 3. Les décisions sur la stratégie de dépistage et de prise en charge seront entérinées à cette occasion.

- **Concernant l'accostage et le débarquement du dernier bateau de la compagnie COSTA :**

Le COSTA FAVOLOSA est arrivé à quai ce dimanche 15 mars dans l'après-midi. Les mêmes procédures que celles appliquées au MAGICA, ont été mises en œuvre par les autorités de l'État, de la Compagnie et du Port.

La préfecture, l'ARS, la Croix rouge française et le SAMU étaient sur place pour organiser l'accueil et l'information sanitaire.

Numéro vert gratuit : 0 800 130 000
24h/24 - 7jours/7

www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



www.guadeloupe.gouv.fr



facebook.com/prefecture.guadeloupe



Twitter.com/prefet971



www.instagram.com/prefet971



PRÉFET DE LA GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Pour rappel :

Les croisiéristes doivent respecter les consignes des personnes venant de zones à risques. Ils étaient asymptomatiques. Ils ont reçu des masques, une fiche « je reviens d'une zone à risques, je reste à domicile, quoi faire ? ».

Ils ont pour consignes de rester confinés à domicile pendant 14 jours et de respecter les recommandations sanitaires prodiguées par l'ARS afin de protéger la population et les personnes les plus vulnérables. Ils vont bénéficier d'un lien privilégié avec l'ARS et bénéficier si besoin d'une prise en charge médicale.

Les personnes sont invitées à contacter leur employeur pour convenir avec lui des dispositifs à mettre en place, de travail à distance ou alors d'arrêt de travail. Dans ce dernier cas, en lien avec les mesures d'isolement recommandées, un dispositif dématérialisé sous l'égide de l'Assurance Maladie, mis en place à compter du 4 mars, permet aux employeurs de déclarer l'arrêt de travail via la page employeur du site [declare.ameli.fr](https://www.declare.ameli.fr). L'indemnisation est ensuite enclenchée à partir de cette déclaration.

Recommandations sanitaires pour les personnes revenant des zones à risque, définies par Santé publique France via le lien ci-dessous :

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/infection-au-nouveau-coronavirus-sars-cov-2-covid-19-france-et-monde>

- Surveillez votre température 2 fois par jour ;
- Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...) ;
- Portez un masque chirurgical lorsque vous êtes en face d'une autre personne et lorsque vous devez sortir ;
- Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique ;
- Évitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...) ;
- Évitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...) ;
- Évitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...) ;
- Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégiez le télétravail et évitez les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...).

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer les personnes sont invitées à :

- Contacter rapidement le SAMU centre 15 en signalant le voyage ;
- Éviter tout contact avec votre entourage et conservez votre masque ;
- Ne pas se rendre directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital.

Numéro vert gratuit : 0 800 130 000
24h/24 - 7jours/7

www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



www.guadeloupe.gouv.fr



facebook.com/prefecture.guadeloupe



Twitter.com/prefet971



www.instagram.com/prefet971



PRÉFET DE LA GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cependant, comme l'a indiqué le directeur général de l'OMS, « le virus n'a plus de frontières » et le risque potentiel d'avoir des cas partout dans le monde est très élevé. Il est à noter que la possibilité la plus forte d'entrée du virus en Guadeloupe est l'arrivée de personnes asymptomatiques, soit en visite, soit de retour à domicile et qui ne déclareront l'infection que quelques jours plus tard. Ainsi, les recommandations pour les personnes à risque peuvent être appliquées par toutes les personnes rentrant sur le territoire.

La stratégie de lutte contre cette infection est l'information sur les comportements à adopter lorsque les symptômes se déclarent (appeler le 15, s'isoler, avoir le moins de contacts possibles avec ses proches, porter un masque lorsqu'on est malade), le prélèvement et l'analyse lorsque le cas est classé comme possible par le SAMU et/ou les infectiologues ; et enfin la prise en charge adaptée à chaque cas.

Ce qui favorise la propagation, ce sont les contacts de moins d'un mètre cinquante pendant une durée d'au moins dix minutes mais surtout la contamination par les mains. En effet, les mains sont portées au visage en moyenne toutes les minutes et favorisent l'entrée du virus par les yeux, le nez et la bouche.

Ainsi pour éviter toute propagation, il faut absolument éviter de s'embrasser pour se dire bonjour, éviter de serrer les mains, se laver les mains toutes les heures au moins, utiliser des solutions hydroalcooliques, éternuer dans son coude, utiliser des mouchoirs en papier jetables. Le port du masque en l'absence de maladie n'est pas utile, car ce sont surtout les mains qui sont porteuses du virus. Les masques sont utiles pour les personnes malades lorsqu'elles sont en présence d'autres personnes et pour les personnels soignants qui sont en contact étroit avec les malades.

Numéro vert gratuit : 0 800 130 000
24h/24 - 7jours/7

www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



www.guadeloupe.gouv.fr



facebook.com/prefecture.guadeloupe



Twitter.com/prefet971



www.instagram.com/prefet971